In Extenso

In Extenso Auvergne Rhône Alpes
24 chemin des Verrières
BP 33
69751 Charbonnières Cedex

Tél : +33 (0) 4 78 34 19 54
Fax : +33 (0) 4 78 34 26 66
lyon.charbonnieres@inextenso.fr
www.inextenso.fr

FONDS DE DOTATION D'ALLIES

24 rue Etienne Rognon
69007 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SOMMAIRE

Pages

➢ **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS** 3

➢ **COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021** 6

* * *

FONDS DE DOTATION D'ALLIES

24 rue Etienne Rognon
69007 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au Conseil d'administration du fonds de dotation d'ALLIES,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation d'ALLIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

2.2 Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

2.3 Justification des appréciations
En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Charbonnières, le 9 mai 2022

Le commissaire aux comptes
In Extenso Auvergne Rhône Alpes

Signé électroniquement le 09/05/2022 par Laurent Simo

In Extenso
signature électronique

Laurent SIMO

COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2021

Entité **Fonds de Dotation d'ALLIES** Exercice clos le : **31/12/2021**

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2021			2019/2020
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels, autres immobilisations				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
COMPTES DE LIAISON (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	207 068		207 068	214 000
Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)	**207 068**		**207 068**	**214 000**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**207 068**		**207 068**	**214 000**

Entité **Fonds de Dotation d'ALLIES** Exercice clos le : 31/12/2021

BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2021	2019/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-1 200	
Excédent ou déficit de l'exercice	1 434	-1 200
Situation nette (sous-total)	**234**	**-1 200**
Fonds propres consomptibles	197 578	200 000
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	**197 812**	**198 800**
COMPTES DE LIAISON (II)		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 256	8 200
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		7 000
TOTAL (V)	**9 256**	**15 200**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+VI)	**207 068**	**214 000**

Entité **Fonds de Dotation d'ALLIES** Exercice clos le : **31/12/2021**

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	2019/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	2 422	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats	91 805	77 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements,dèpréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL I	**94 227**	**77 000**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 293	1 200
Aides financières	91 805	77 000
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	**93 098**	**78 200**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 129**	**-1 200**
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	305	
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**305**	
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**305**	
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**1 434**	**-1 200**

Entité **Fonds de Dotation d'ALLIES** Exercice clos le : **31/12/2021**

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	2019/2020
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL VI		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	**94 532**	**77 000**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	**93 098**	**78 200**
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	**1 434**	**-1 200**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Fonds de dotation d'ALLIES	Exercice clos le : 31/12/2021

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 207 067.65 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent 1 433.65 Euros.

Présentation générale

Objet de l'association :

Le Fonds a pour objet principal de soutenir et conduire des projets d'intérêt général dans les domaines de : l'innovation sociale, l'emploi, l'insertion, le développement territorial, l'accès à la culture, et l'éducation.

Afin de permettre la réalisation de son objet, le Fonds mettra en œuvre tous les moyens qu'il jugera appropriés, et en particulier :

- Des actions d'information et d'éducation dans les domaines de l'emploi, l'insertion, et l'orientation, l'innovation sociale et l'accès à la culture,
- des actions de coopération avec des organisations d'intérêt général et le soutien à tout projet en faveur de l'emploi, l'insertion, et l'éducation,
- d'autres actions d'intérêt général ayant un lien avec l'emploi, l'insertion, l'éducation, de l'innovation sociale et d'accès à la culture.

Les moyens mis en œuvre visent particulièrement :

- à sensibiliser les publics sur les thématiques objets du Fonds de dotation
- à favoriser le lien entre développement économique et emploi sur le territoire Rhodanien

Dans le cadre de la réalisation de son objet, le Fonds :

- développera ses propres actions,
- ou participera au financement de structures ou de projets dont la réalisation favorisera sa mission d'intérêt général.

Description de la nature et du périmètre des activités sociales réalisées :

Le Fonds a pour objet principal de soutenir et conduire des projets d'intérêt général dans les domaines de : l'innovation sociale, l'emploi, l'insertion, le développement territorial, l'accès à la culture, et l'éducation.
Dans le cadre de la réalisation de son objet, le Fonds :

- développera ses propres actions,
- ou participera au financement de structures ou de projets dont la réalisation favorisera sa mission d'intérêt général.

Différentes missions sont proposées pour répondre à ces activités (cette liste n'est pas exhaustive) :

- mise en œuvre d'actions d'information et d'éducation dans les domaines de l'emploi, l'insertion, et l'orientation, l'innovation sociale et l'accès à la culture
- mise en œuvre d'actions de coopération avec des organisations d'intérêt général et le soutien à tout projet en faveur de l'emploi, l'insertion, et l'éducation
- mise en œuvre d'autres actions d'intérêt général ayant un lien avec l'emploi, l'insertion, l'éducation, de l'innovation sociale et d'accès à la culture
- sensibilisation des publics sur les thématiques objets du Fonds de dotation
- développement du lien

Fonds de dotation d'ALLIES	Exercice clos le : 31/12/2021

Description des moyens mis en œuvre :

Un conseil d'administration pluridisciplinaire est disponible pour répondre aux actions et missions mises en œuvre par le Fonds de dotation d'ALLIES.

Des locaux et du matériel permettent l'exercice des différentes missions.

Règles et méthodes comptables

L'exercice social du Fonds de dotation a une durée d'un an correspondant à l'année civil en l'occurrence du 01/01/2021 au 31/12/2021. Par exception, l'exercice précédent, premier exercice, débutait à la date de signature des statuts et s'achevait le 31 décembre de l'année suivante, en l'occurrence du 9/10/2019 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce du Plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les convictions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'in exercice à un autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Ces comptes ont été arrêtés par le Trésorier le 03 mai 2022.

Faits caractéristiques

Compte tenu de sa forme juridique, le fonds de Dotation peut émettre des reçus fiscaux dans le cadre des dons et mécénats.

La crise sanitaire liée au Covid-19 constitue un événement notable au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
Le Fonds de Dotation constate que cet événement n'a pas d'impact significatif.
Le Fonds de Dotation n'a bénéficié d'aucune mesure de soutien au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont constituées, conformément à la réglementation, pour couvrir les obligations, à la date de clôture, vis à vis de tiers et risquant de provoquer une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Fonds de dotation d'ALLIES	**Exercice clos le : 31/12/2021**

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. Les fonds dédiés à la clôture s'élèvent :

- 0 Euros.

Régime fiscal

Le Fond de Dotation n'est pas soumis aux impôts commerciaux et est éligible au régime des dons et mécénats.

Effectif

Le fonds de dotation n'emploie aucun salarié

Rémunération des cadres dirigeants

Le montant total des rémunérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 des trois plus hauts cadres dirigeants du Fonds de Dotation, composés uniquement de membres bénévoles du conseil d'administration, est de 0 euro.

Contributions volontaires en nature

Le Fonds de Dotation n'a bénéficié d'aucune contribution volontaire en nature significative.

Entité Fonds de Dotation d'ALLIES Exercice clos le : 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients, usagers, adhérents douteux ou litigieux			
Autres créances clients, usagers, adhérents			
Reçues sur legs et donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total			

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

Cadre A ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à un an maximum à l'origine				
- à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 256	9 256		
Dettes des legs ou dionations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	**9 256**	**9 256**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	

Entité

Exercice clos le : 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau		-1 200			- 1 200
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 200	1 200	1 434		1 434
Situation nette	**-1 200**		**1 434**		**234**
Fonds propres consomptibles	200 000			-2 422	197 578
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	**198 800**		**1 434**	**-2 422**	**197 812**

Entité Fonds de Dotation d'ALLIES **Exercice clos le :** 31/12/2021

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2021	2019/2020
Créances clients, usagers et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres		
Instruments de trésorerie		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total		

CHARGES A PAYER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2021	2019/2020
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 256	8 200
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Total	**9 256**	**8 200**

Entité **Fonds de Dotation d'ALLIES** Exercice clos le : **31/12/2021**

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2021	2019/2020
Produits d'exploitation		7 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total		**7 000**

Charges constatées d'avance	31/12/2021	2019/2020
Charges d'exploitation		
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total		